

RÈGLEMENT INTÉRIEUR 21^{ème} OPEN DE BESANÇON

Article 1 : Le tournoi est organisé par le club Besançon - Tour Prends Garde ! représenté par son président Claude Hugonnot, et se déroule à la maison de quartier de la Grette 31 Bis rue du général Brulard 25000 Besançon, du Samedi 29 octobre au mardi 1er novembre 2022.

Article 2 : Cet open est homologué par la FFE. Le tournoi principal est homologué par la FFE sous le numéro 56599. Le tournoi « P'tits élos » est homologué par la FFE sous le numéro 56600. Les résultats seront pris en compte pour le classement Elo par la FIDE de décembre 2022.

Article 3 : L'arbitre du tournoi est Alain SERMIER, Arbitre Fédéral Open 1 FIDE.

Article 4 : Les appariements sont réalisés au système Suisse intégral à l'aide du logiciel Papi. Le tournoi principal est réservé aux joueurs dont le Elo est supérieur ou égal à 1400. Le tournoi « P'tits élos » est réservé aux joueurs dont le Elo est inférieur à 1400.

Article 5 : Inscriptions, pointage, tarifs.

Clôture des inscriptions samedi 29 octobre à 15 h 45.

Inscription et pointage. Inscription par internet sur le site du club ou lors du pointage. Le pointage a lieu le vendredi 29 octobre 2019 de 14 h à 15 h 45.

Tarifs Principal : adultes : 40 € jeunes : 20 €. Gratuit pour GMI, MI et les jeunes du Doubs.

Tarifs P'tits Elos : adultes : 30 € jeunes : 15 €. Gratuit pour les jeunes du Doubs.

Article 6 : Horaire

Samedi 29 octobre : 1^{ère} ronde à 16 h 00 ;

Dimanche 30 octobre : 2^{ème} ronde 9 h 00 et 3^{ème} ronde 14 h 30 ;

Lundi 31 octobre : 4^{ème} ronde 9 h 00 et 5^{ème} ronde 14 h 30 ;

Mardi 1er novembre : 6^{ème} ronde 8 h 30 et 7^{ème} ronde à 14 h 00.

Article 7 : Cadence, déroulement de la partie et comportement des joueurs :

Cadence : 1 h 30 + 30 sec par coup pendant toute la partie (Fischer).

Les règles de jeu sont celles de la FIDE.

La partie est perdue par forfait après 30 minutes de retard.

La notation est obligatoire pendant toute la partie.

La feuille de partie doit être le plus lisible possible et doit comporter le résultat ainsi que les 2 signatures avant d'être remise à l'arbitre.

Pendant la partie, il est formellement interdit d'analyser dans la salle de jeu.

Le joueur se gardera de toute discussion ou lecture suspecte.

Il est interdit à un joueur d'apporter un quelconque appareil électronique non spécifiquement autorisé par l'arbitre dans la salle de jeu, à moins que l'appareil en question ne soit complètement éteint (ni vibreur, ni mode avion) et rangé dans un sac fermé que le joueur ne sera pas autorisé à transporter avec lui lors de ses déplacements, y compris à la buvette ou aux toilettes. Tout joueur contrevenant à ce point de règlement perdra sa partie immédiatement, son adversaire étant déclaré gagnant. Ceci s'applique notamment en cas de sonnerie de téléphone.

Le protocole sanitaire (affiché dans la salle du tournoi) sera respecté.

Article 8 : Le Bye

Tout joueur pourra prendre un « BYE », c'est-à-dire ne pas être apparié pendant une ronde, mais en marquant tout de même un demi-point (0,5 point). Il devra absolument prévenir l'arbitre de son tournoi AVANT la fin de la ronde précédente. Chaque joueur est limité à 1 « Bye » maximum pendant le tournoi, et avec impossibilité de le faire dans les deux dernières rondes.

Article 9 : Classement et prix

Le classement est établi par l'addition des points marqués.

Les départages utilisés sont, dans l'ordre : le buchholz tronqué puis la performance.

Prix : Le 1er prix est de 600 € sur un total de 2000 € (sous réserve de 60 inscrits payants dans le principal).

Les joueurs, en s'inscrivant à ce tournoi, acceptent le règlement intérieur, sans restriction.

L'arbitre

L'organisateur